Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20180122-110118-5-DE
Date de télétransmission : 22/01/2018
Date de réception préfecture : 22/01/2018

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 11 janvier 2018

PUBLIE LE : 22 janvier 2018

Délibération n° 110118-5 : Octroi de contreparties pour les donateurs ayant participé à la campagne de mécénat de la fondation du patrimoine pour la restauration des châteaux d'If et de Monte Cristo

---

L'an deux mille dix-huit, le onze janvier à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président le quatre janvier, s'est réuni au château de Monte Cristo, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Mireille TEMPEZ**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 JANVIER 2018

PRESENTS

LE PECQ
Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE
Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY
Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE
Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI
Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE
Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE
Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

LE PORT-MARLY
Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château MONTE CRISTO

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	***8***
Pouvoir	:	***1***
Délégués comptant pour le vote	:	***6***

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20180122-110118-5-DE
Date de télétransmission : 22/01/2018
Date de réception préfecture : 22/01/2018

SI MONTE-CRISTO / CS – 110118-5

<u>OBJET</u> : OCTROI DE CONTREPARTIES POUR LES DONATEURS AYANT PARTICIPE A LA CAMPAGNE DE MECENAT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA RESTAURATION DES CHÂTEAUX D'IF ET DE MONTE-CRISTO

<u>RAPPORTEUR</u> : Madame la Présidente

VU le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que 237 particuliers ont participé à la campagne de mécénat organisée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Château de Monte-Cristo et du Château d'If, pour un montant total de 27 941 € ;

CONSIDERANT qu'il convient de remercier ces donateurs en leur offrant des contreparties selon la hauteur de leurs dons.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOPTE les propositions de contreparties pour les donateurs ayant participé à la campagne de mécénat de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Château de Monte-Cristo et du Château d'If, soit :

- Dons en-dessous de 20 € (18 dons) : Lettre de remerciements
- Dons entre 20 € et 50 € (59 dons) : 1 entrée au Château de Monte-Cristo
- Dons entre 51 € et 200 € (129 dons) : 2 entrées au Château de Monte-Cristo
- Dons entre 201 et 500 (19 dons) : 2 visites théâtralisées musicales
- Dons de + 500 € (12 dons) : 4 entrées au Château de Monte-Cristo et 4 visites théâtralisées musicales.

Fait à Marly-le-Roi, le 18 JAN. 2018
Transmis en préfecture et affiché le 22 JAN. 2018

Pour Extrait Conforme

Mireille TEMPEZ
Présidente du Syndicat Intercommunal